



DELIBERATION N° 62/2021/CACL

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 09 AVRIL 2021 A 9H00
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

APPROBATION DE L'ACTE D'ENGAGEMENT DU MARCHE « MAQUETTE, MISE EN PAGE, IMPRESSION ET DISTRIBUTION DES MAGAZINES EXTERNES TOUT PUBLIC ET JEUNESSE DE LA CACL BIS »

Nombre de Conseillers en exercice : 49
Nombre de Conseillers Présents : 28
Nombre de Procuration : 10
Date de convocation : Jeudi 1^{er} Avril 2021

Nombre de suffrages exprimés : 38
Vote :
Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt et un, le vendredi neuf avril à neuf heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), se sont réunis en présentiel et en téléconférence pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la CACL, sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Gilles ADELSON, Monique AZER, Serge BAFAU, Julner BELIZIAIRE, Pascal BRIQUET, Louis-Mike CALUMEY, Daniel CASTOR, Kenny CHENTUNG, Claire CHINON, Xavier CLERVAUX, Liser CLIFFORD, Seedna DELAR (visioconférence), Thierry ELIBOX, Christian FAUBERT, Teed GASPARD, Farah KHAN, Patrick LECANTE, Roland LOE-MIE, Phong LY, Yolande MILZINK-CINCINAT, Hélène PAUL, Stéphanie PREVOT-BOULARD (visioconférence), Anne-Michèle ROBINSON, Magali ROBO-CASSILDE, Corinne SIGER, Rolande SILEBER, Serge SMOCK et Patricia VICTOR

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES : Ruth BIDIOU-CEPRIKA → **Procuration** à Chester LEONCE, Albanie CIPPE → **Procuration** à Anne-Michèle ROBINSON, Eugène EPAILLY → **Procuration** à Stéphanie PREVOT-BOULARD, Serge FELIX → **Procuration** à Liser CLIFFORD, Chester LEONCE, Nestor GOVINDIN, Sandrine JACQUES → **Procuration** à Serge SMOCK, Elaine JEAN → **Procuration** à Teed GASPARD, Claude PLENET → **Procuration** à Yolande MILZINK-CINCINAT, Marie-Laure PHINERA-HORTH → **Procuration** à Sandra TROCHIMARA, Hélène SERVIUS → **Procuration** à Thierry ELIBOX et Eliodore TORVIC → **Procuration** à Corinne SIGER, Yahya DAOUDI → **Procuration** à Daniel CASTOR, Sandra TROCHIMARA

ÉTAIENT ABSENTS : Dominique BERTONI, Jean-Victor CASTOR, Jean-Philippe CHAMBRIER, Corine DIMANCHE, Mickaël MANCEE, Tineffa NAISSO, Axel RINO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Anne-Michèle ROBINSON

Accusé de réception en préfecture
973-249730045-20210409-62-2021-AP-DE
Date de télétransmission : 26/04/2021
Date de réception préfecture : 26/04/2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-6 et suivants ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la Délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Entendu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie en sa séance du jeudi 1^{er} avril 2021 ;

Entendu l'avis favorable de la Commission Finances/Fiscalité du mardi 06 avril 2021 ;

Entendu l'avis favorable du Bureau du mardi 06 avril 2021 ;

Entendu le **Rapport N° 62/2021/CACL** relatif à l'approbation de l'acte d'engagement du marché « *maquette, mise en page, impression et distribution des magazines externes tout public et jeunesse de la CACL bis* ».

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

DONNE ACTE au Président de son **Rapport N° 62/2021/CACL** relatif à l'approbation de l'acte d'engagement du marché « *maquette, mise en page, impression et distribution des magazines externes tout public et jeunesse de la CACL bis* ».

PREND ACTE de la décision de la Commission d'Appel d'Offres le 1^{er} avril 2021 ;

APPROUVE les actes d'engagement avec les attributaires des marchés suivants :

- LINER COMMUNICATION - Lot 1 : Création de la maquette originale et mise en page de 12 à 15 numéros du magazine grand public de la CACL
- DYNAMO PLUS - Lot 2 : Création de la maquette originale et mise en page de 6 numéros du magazine jeunesse de la CACL
- LA POSTE - Lot 4 : Distribution des 2 magazines de la CACL

AUTORISE le Président à signer les actes d'engagement avec les attributaires des marchés pour les montants suivants :

- Lot 1 : **98 750 €** (Quatre-vingt-dix-huit mille sept cent cinquante euros)
- Lot 2 : **42 800 €** (Quarante-deux mille huit cents euros)
- Lot 4 : **65 749 €** (Soixante-cinq mille sept cent quarante-neuf euros)

Accusé de réception en préfecture
973-249730045-20210409-62-2021-AP-DE
Date de télétransmission : 26/04/2021
Date de réception préfecture : 26/04/2021

AUTORISE le Président à procéder aux inscriptions budgétaires correspondantes.

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

AUTORISE le Président sur ces bases, à solliciter les partenaires institutionnels et à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cayenne sis 7 Rue Victor Schœlcher – 97300 Cayenne dans un délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le vendredi 09 avril 2021

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

Serge SMOCK



Accusé de réception en préfecture
973-249730045-20210409-62-2021-AP-DE
Date de télétransmission : 26/04/2021
Date de réception préfecture : 26/04/2021